



Code de vie 2025-2026 -- École Notre-Dame-de-Liesse

Le but d'un code de vie au primaire est d'établir un cadre clair pour assurer un environnement sain, sécuritaire, respectueux et propice aux apprentissages. Voici les objectifs principaux :

1. Encadrer le comportement des élèves

- Il fixe des règles de conduite que tous doivent respecter (élèves, personnel, parfois même parents).
- Il aide les enfants à comprendre ce qui est acceptable ou non à l'école.

2. Favoriser le respect et la coopération

- Il encourage des valeurs comme le respect, la tolérance, la responsabilité et la courtoisie.
- Il contribue à prévenir la violence, l'intimidation et les conflits.

3. Créer un climat sécuritaire et positif

- En définissant clairement les attentes, le code de vie aide à créer un sentiment de sécurité et de bien-être.
- Il favorise un climat scolaire harmonieux et accueillant.

4. Renforcer l'autonomie et la responsabilisation

- Il encourage les élèves à prendre conscience de leurs actions et à en assumer les conséquences.
- Il contribue à leur développement moral et social.

5. Favoriser l'apprentissage

- Un climat positif et ordonné permet aux élèves de mieux se concentrer sur leurs apprentissages.

Le code de vie sert à guider les comportements pour favoriser la réussite scolaire et la vie en communauté.

La responsabilité de l'école se limite au terrain de l'établissement, mais le code de vie s'applique en tout lieu et en tout temps en ce qui concerne le comportement des élèves dans le cadre de toutes les activités soutenues par l'école (scolaires, parascolaires, service de garde, autres).

Le code de vie sera ajusté au besoin et évolutif dans le temps.



Code de vie 2025-2026 -- École Notre-Dame-de-Liesse

Aire de vie	Cour de récréation	Corridors-escaliers	Vestiaire	Cafétéria	Toilette	Gymnase et vestiaire	Bibliothèque
Bienveillance	<ul style="list-style-type: none"> • J'entretiens des relations respectueuses avec les autres en paroles et en gestes. • Je respecte les limites de la cour de récréation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je circule en marchant et en parlant à voix basse en tout temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je circule en marchant et en parlant à voix basse en tout temps. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je parle avec mes amis à voix basse. • Je reste à ma place lors du repas. • Je respecte les autres dans mes gestes et mes paroles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je fais partir la chasse d'eau. • Je lave mes mains. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte les autres en gestes et en paroles. • J'ai un bon esprit sportif. • Je laisse les lumières ouvertes. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'enlève mes souliers avant d'entrer dans le coin détente. • Je chuchote.
Coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Si j'ai un conflit, je tente de le régler : <ol style="list-style-type: none"> 1- Me calmer 2- Se parler 3- Chercher des solutions 4- Trouver une solution commune 5- Si le conflit se poursuit, je vais chercher l'aide d'un surveillant sur la cour. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je circule dans l'escalier du côté droit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je me dirige à mon crochet, je m'habille/déshabille et je suis les consignes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au signal de l'adulte, je descends au vestiaire avec ma boîte à lunch. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je vais directement à la toilette et je retourne en classe rapidement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je range le matériel utilisé à l'endroit où je l'ai pris. • Je range mes vêtements dans mon sac et je le mets sur un crochet ou sur le banc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je range les livres dans les bacs désignés.
Engagement	<ul style="list-style-type: none"> • À la cloche, je rapporte le matériel et je fais la file. • Je respecte l'environnement : arbres, matériel, cour. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je respecte un environnement calme lors de mes déplacements. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je garde mon espace bien rangé. • Je me prépare pour sortir le plus rapidement possible. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je garde mon espace propre. • Je demande l'autorisation à l'adulte pour circuler. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je laisse mon environnement propre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin du matériel. • J'arrive au gymnase avec tout le matériel nécessaire. • Je me change rapidement. • Je laisse les lieux propres. 	<ul style="list-style-type: none"> • Je prends soin des livres et du matériel. • Je replace le mobilier. • Je rapporte mes livres à la date prévue.

Règles de fonctionnement de l'école Notre-Dame-de-Liesse 2025-2026

Heures d'arrivée et de départ : L'arrivée le matin est à 8 h 20, le dîner à 11 h 43. L'arrivée le midi est à 12 h 54, la fin des cours à 15 h 31.

Élèves en retard : Tous les élèves en retard, le matin (après 8 h 25) et le midi (après 12 h 57), doivent se présenter au secrétariat de l'école.

En cas d'absence à l'école: Si, pour quelque raison que ce soit, votre enfant ne peut pas se présenter à l'école pour une journée ou une partie de la journée, vous devez obligatoirement motiver l'absence dans Mozaik-parents. Si l'absence est prévue, nous vous invitons à communiquer avec le titulaire de votre enfant.

Circulation des parents dans l'école : Tous les visiteurs (parents, intervenants, etc.) doivent se présenter au secrétariat, passer par la porte principale et attendre dans la zone prévue à cet effet. De plus, pour assurer la sécurité des élèves et du personnel, toutes les portes de l'école sont verrouillées en permanence. Si vous devez communiquer avec votre enfant ou venir le chercher en cours de journée, la secrétaire ou un membre du personnel pourra communiquer avec le titulaire de votre enfant.

Les parents sont invités à attendre à l'extérieur de la clôture de l'école avant la fin des classes. Aucun véhicule personnel ne sera autorisé à circuler sur la cour d'école avant la fin des classes.

Heures de la garderie scolaire : L'heure d'ouverture de la garderie scolaire le matin est de 7h à 7h45. L'heure d'ouverture de la garderie scolaire en fin de journée est de 15h31 à 18h. Lors d'une journée pédagogique, le service est ouvert de 7h30 à 17h30. Nous invitons les parents utilisateurs à prendre connaissance du document portant sur les règles de régie interne du service de garde NDDL 2025-2026 sur le site internet du CSSCC.

Communication avec l'école : L'outil de communication avec les parents est le courriel. Si un autre outil de communication est utilisé, le titulaire vous en avisera.

Communication avec le service de garde : L'outil de communication avec le service de garde est le courriel. Pour toute communication (fréquentation du matin, midi ou soir), un courriel doit être envoyé à sg-nddl@csscc.gouv.qc.ca. Ceci inclut les absences, les inscriptions, les présences, les finances ou autres. Nous vous demandons de rejoindre le service de garde au plus tard à :

-18h la veille de l'absence/présence prévues de votre enfant du lendemain à la période du matin;

-15h dans la journée de l'absence /présence prévues de votre enfant le soir.

Code vestimentaire : Les sous-vêtements et les parties intimes ne doivent pas être visibles. Les vêtements doivent être adaptés à la température. Les vêtements doivent faire la promotion d'un message sain et sécurité. Les chaussures doivent être bien attachées et adaptés aux différentes activités.

Boîte à lunch et collation : Votre enfant doit apporter une boîte à lunch avec les ustensiles appropriés pour son repas et collation avec un bloc refroidissant (« Ice pack ») ainsi qu'une gourde d'eau. Les friandises, la gomme, les croustilles, le chocolat et les boissons gazeuses sont à éviter à l'école et en sortie éducative.

Tempête : Si l'école ou encore le service de garde doit suspendre ses cours ou fermer ses portes, l'information sera disponible sur la capsule info-tempête du centre de services scolaire sur leur page ainsi que par le biais de la page Facebook de l'école. Cette information est transmise le plus tôt possible le matin. Dans le cas où une fermeture survient pendant les heures de classe, le personnel quitte l'école après s'être assuré que chaque enfant soit en sécurité. **Les élèves seront retournés à l'endroit mentionné sur la feuille remplie en début d'année. Veuillez aviser la secrétaire en cas de changement.**

Prise de médication à l'école : L'administration d'une médication à l'école est une action exceptionnelle. Toute administration d'un médicament à l'école doit faire l'objet d'une acceptation de la direction d'école et un formulaire de consentement doit être signé. Veuillez prendre note qu'aucun membre du personnel ne sera autorisé à administrer une médication sans cette étape préalable. Vous devez vous adresser au secrétariat pour obtenir une copie du formulaire.

Objets de la maison : Tous les objets de la maison sont interdits à l'école, et ce, à moins d'une autorisation écrite de la part du titulaire ou de la responsable du service de garde. L'école ne se tient pas responsable des objets personnels volés, perdus ou brisés.

Appareils numériques: Voir annexe.

Transport scolaire : Le service de transport scolaire des élèves implique certaines règles de sécurité et de civisme qui sont résumées dans un dépliant remis à tous les élèves au début de l'année scolaire. En cas de non-respect des règles, l'élève recevra un avertissement ainsi qu'un modelage de la règle. Un billet d'infraction pourrait être envoyé à la maison par la suite si le comportement persiste.

Signalement d'une situation de violence ou d'intimidation : Pour signaler une situation de violence ou d'intimidation, que votre enfant soit impliqué ou non, vous pouvez vous adresser à notre intervenant pivot contre la violence et l'intimidation, au titulaire de votre enfant ou à la direction d'école. [Le protocole contre l'intimidation et la violence à l'école vous sera remis en début d'année scolaire.](#)

Application du code de vie : Tous gestes et échanges proscrits, lorsqu'il y a un impact sur le fonctionnement à l'école y compris par le biais du web / des médias sociaux ou lors du transport scolaire, seront sanctionnés selon ce qui est prévu à notre protocole de gestion des comportements. Les conséquences éducatives appliquées seront, à titre d'exemple, le retrait de l'activité en cours, une rencontre avec un intervenant ou la direction, une réflexion, un geste de réparation en lien avec le geste posé, un temps d'arrêt pour observer les comportements positifs des autres élèves, une reprise du temps perdu, un contrat comportemental, un appel ou une rencontre des parents.

Comportements majeurs : Lors d'un comportement majeur, l'élève s'expose à une sanction (suspension interne ou externe) qui est déterminée par la direction d'école. Elle tient compte de la gravité, la durée, la fréquence, l'étendue, la dangerosité, la légalité du comportement et l'impact sur la ou les victimes. Le choix tient également compte de l'âge, de la maturité, de l'aptitude de l'élève et de son intérêt. Les comportements majeurs sont la fugue, vol (incluant le plagiat) ainsi que tous les comportements illégaux tels que le vandalisme, la bataille, infliger une blessure intentionnellement, frapper pour blesser, l'intimidation (harcèlement répétitif) ou toutes autres situations jugées inacceptables.

Captation vidéo / photo et utilisation des médias sociaux : Il est défendu de capter à l'école et d'utiliser de quelque manière que ce soit la vidéo, l'image ou la voix d'un élève ou d'un employé du centre de services scolaire. De plus, il est défendu de tenir des propos constituant une atteinte à la réputation d'un élève ou d'un employé du centre de services scolaire incluant sur des sites sociaux électroniques (tels que Facebook).

Usage du tabac : L'usage du tabac (incluant la cigarette électronique) est interdit en tout temps dans les établissements et sur les terrains du centre de services scolaire.

Bris de matériel: Tout bris de matériel (numérique, pelle, meuble, jeu, instrument de musique, etc.) de façon volontaire sera aux frais du parent. Un suivi sera fait avec la direction.

Vouvoiement: Les élèves doivent vouvoyer le personnel scolaire et utiliser « Monsieur » ou « Madame » pour s'adresser à eux »



Signature du parent ou tuteur: _____

Signature de l'élève : _____

Date : _____